

1

(N° 90.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT *fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,*
sur la requête du sieur Charles Bernardy.

MESSIEURS ,

Le sieur Charles Bernardy est né à Vianden, province de Luxembourg, le 9 septembre 1809; le 9 mai 1828 il a été incorporé, comme milicien de la classe de cette année, au 5^e bataillon d'artillerie de l'armée des Pays-Bas, et le 2 janvier 1831, aux compagnies d'artillerie de milice, n^{os} 6 à 10 de l'armée belge; il est passé ouvrier en 1833, et il a obtenu son congé en 1837.

Le pétitionnaire a épousé une Belge en 1837; il commença à exercer l'état de menuisier à Anvers, et il le continua ensuite à Bruxelles jusqu'au mois d'avril 1846, époque à laquelle il est entré à l'administration du chemin de fer de l'État.

La conduite du sieur Bernardy est régulière, et les autorités appuient sa demande.

Le rapporteur,

HENOT.

Pour le président,

MAST DE VRIES.
